

Québec, le 25 avril 2008

Objet : Vente à tempérament
N/Réf. : 07-010292

*****,

La présente est pour faire suite à votre demande du ***** et à notre conversation téléphonique du ***** concernant l'objet mentionné ci-dessus.

Comme convenu, je vous confirme, par la présente, que la position administrative exposée dans la lettre d'interprétation n° 01-010005 émise par le ministère du Revenu du Québec concernant la vente à tempérament reflète toujours la position du Ministère.

Veillez agréer, *****, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Service de l'interprétation relative
aux entreprises